



Modification du montant d'une pension alimentaire

Par **larlayzienne**, le **17/03/2008** à **16:32**

je suis divorcée avec 2 enfants de 17 et 13 ans à charge jusqu'à présent je percevais une pension alimentaire de 252 € par mois, mais depuis 2 mois je suis à la recherche d'un emploi, j'ai donc demandé au tribunal dem'envoyer un dossier remplir sur lequel je devrai indiquer le nouveau montant que je désire recevoir, j'aimerais avoir une idée sur cette somme car il n'existe aucun barème sur lequel se baser